



LE SYNDICAT DE BNP PARIBAS
QUI AGIT SUR L'EMPLOI ET
LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL
**1^{er} SYNDICAT
DANS LE SECTEUR PRIVÉ**

TECHNICIENS ET CADRES

VOS ÉLUS DES AGENCES PARISIENNES

FLASH SPÉCIAL

DÉCLARATION

Le déclenchement d'une procédure de licenciement pour faute grave à l'encontre d'une représentante du personnel qui agit dans le cadre de ses mandats est une chose inédite chez BNP PARIBAS.

Les élus CFDT du CEAP sont profondément indignés du comportement de la Direction dans cette affaire.

Les élus CFDT demandent fermement à la Direction de revenir sur sa décision et d'annuler sa procédure de licenciement à l'encontre de cette élue CFDT. En effet, les prétextes invoqués : ton inapproprié, inversion du rapport hiérarchique, troubles au fonctionnement de l'entreprise et des IRP, ne sont pas fondés sur des faits mais sur l'interprétation que la Direction en fait.

L'ensemble du dossier est uniquement à charge et manque particulièrement d'objectivité.

Il apparaît qu'au travers de cette procédure, la Direction cherche à museler le droit d'expression des élus et à entraver l'exercice de leurs mandats.

Pour toutes ces raisons **les élus CFDT**, par respect pour nos collègues, se réservent le droit dans les jours à venir à toutes actions marquant notre désapprobation d'une mesure discriminante.



Albert GOZLAN
06-13-78-09-34



Lara BUCH
01-40-14-02-15



Sebastien BOST
01-40-14-02-15



Stefan DESBOURDES
06-68-24-35-41



Patricia LEROY
06-68-24-34-16



Maxime MARBOT
06-98-42-75-94



Thierry NOIRIEL
06-68-24-49-69



Muriel DENIS
06-69-27-41-72



Patricia VERGNES
06-68-24-47-22